

Rapport de fin d'année 2025 MedNIS

Un projet coordonné par l’Institut de médecine de famille
de l’Université de Fribourg sur mandat de l’Office fédéral
de l’environnement OFEV

Novembre 2025

Impressum

Mandant : Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Bruit et RNI, CH-3003 Berne

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Mandataire : Institut de médecine de famille (IMF) de l'Université de Fribourg

Auteurs-trices : Diana Walther, médecin responsable ; Romane Challet, coordination scientifique ; Pierre-Yves Rodondi, directeur de l'IMF

Accompagnement de l'OFEV : Joseph Al Ahmar

Financement : Le présent projet a été financé par l'Office fédéral de l'environnement (division Bruit et RNI).

Remarque : Ce rapport a été réalisé sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Le mandataire est seul responsable du contenu.

Citation proposée :

Walther D, Challet R, Rodondi PY. (2025) Rapport de fin d'année 2025 MedNIS, un projet coordonné par l'Institut de médecine de famille de l'Université de Fribourg sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement OFEV, Fribourg, novembre 2025.

Droit de reproduction : CC-BY-NC-ND

Table des matières

Résumé	4
Zusammenfassung	5
Introduction.....	6
Équipe de coordination	6
Retour sur l'année 2025	7
A. Réseau de médecins-conseils	7
B. Contrôle de qualité.....	9
C. Cohorte « Étude suisse sur les champs électromagnétiques et la Santé »	9
D. Nouveautés	14
Conclusions.....	14
Perspectives.....	15
Remerciements	16
Financement.....	16

Résumé

Le Réseau suisse de conseil médical sur le rayonnement non ionisant MedNIS est coordonné par l'Institut de médecine de famille de l'Université de Fribourg sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement. Les objectifs principaux sont :

- 1) d'améliorer la prise en charge des personnes hypersensibles électromagnétiques en Suisse via un réseau de médecins-conseils, formés et accompagnés par MedNIS, auprès desquels les médecins de famille peuvent référer leurs patient·e·s pour une consultation spécialisée ;
- 2) d'améliorer les connaissances scientifiques dans le domaine en récoltant des données auprès des personnes hypersensibles électromagnétiques par le biais d'une cohorte, ainsi que dans le cadre d'un contrôle de qualité des services de MedNIS. Les données sont analysées et les résultats publiés ;
- 3) d'améliorer l'information et les connaissances sur l'hypersensibilité électromagnétique auprès des médecins, de la population générale et des personnes hypersensibles électromagnétiques.

La période de recrutement des participant·e·s pour la cohorte s'est clôturée en 2025. En deux ans, 848 individus ont exprimé leur volonté d'y participer, et 509 l'ont effectivement fait. Des analyses sociodémographiques, sur leurs symptômes et leur contexte d'apparition, sur leur impact sur différentes dimensions de la vie ainsi que sur les actions mises en place pour limiter l'impact des symptômes ont été effectuées.

Dès l'accord de la commission d'éthique, le questionnaire "Champs électromagnétiques et Santé - 2" pourra être envoyé aux participant·e·s de la cohorte, marquant alors le début d'une nouvelle étape de l'étude.

Le nombre de demandes de consultations médicales, ainsi que celui des consultations ayant réellement eu lieues, a été plus bas en 2025 que l'année précédente. En effet, 20 consultations ont été effectuées par les 5 médecins-conseils MedNIS. L'analyse des questionnaires d'évaluation des patient·e·s à 2 et 9 mois post-consultation, ainsi que ceux de leur médecin traitant, est planifiée dans les prochains mois.

Résultant d'une volonté de proposer un service supplémentaire aux consultations médicales, le premier atelier « Santé et bien-être pour personnes sensibles aux ondes électromagnétiques : Ressourcement – Rencontres – Outils pour le rétablissement » s'est déroulé le 20 août 2025. Celui-ci a été riche en échanges et apprentissages réciproques.

Le projet se poursuivra jusqu'en 2027. Des réflexions sur la direction à prendre pour la suite sont en cours. Notre vive gratitude va à toutes les personnes qui ont contribué à la continuité du projet MedNIS.

Zusammenfassung

Das Schweizerische medizinische Beratungsnetz MedNIS wird vom Institut für Hausarztmedizin der Universität Freiburg im Auftrag des Bundesamtes für Umwelt koordiniert. Die Hauptziele sind:

- 1) Verbessern der Betreuung von Personen mit elektromagnetischer Hypersensibilität in der Schweiz durch die Schaffung eines Netzwerks von Konsiliarärzt:innen, die von MedNIS geschult und begleitet werden und an die Hausärzt:innen ihre Patient:innen für eine spezialisierte Beratung überweisen können,
- 2) Verbessern der wissenschaftlichen Erkenntnisse in diesem Bereich, indem Daten von Personen mit elektromagnetischer Hypersensibilität im Rahmen einer Kohorte sowie im Rahmen einer Qualitätskontrolle der MedNIS-Dienste gesammelt werden. Die Daten werden analysiert und die Ergebnisse veröffentlicht
- 3) Verbessern der Information und des Wissens über elektromagnetische Hypersensibilität bei Ärzt:innen, der Allgemeinbevölkerung und elektrohypersensiblen Personen.

Die Rekrutierungsphase für die Teilnehmer:innen der Kohorte endete im Jahr 2025. Innerhalb von zwei Jahren bekundeten 848 Personen ihre Bereitschaft zur Teilnahme, 509 nahmen tatsächlich daran teil. Es wurden soziodemografische Analysen zu ihren Symptomen und dem Kontext ihres Auftretens, zu ihren Auswirkungen auf verschiedene Lebensbereiche sowie zu den Massnahmen durchgeführt, die zur Begrenzung der Auswirkungen der Symptome ergriffen wurden.

Sobald die Ethikkommission ihre Zustimmung erteilt hat, kann der Fragebogen „Elektromagnetische Felder und Gesundheit – 2“ an die Teilnehmer:innen der Kohorte verschickt werden, womit eine neue Phase der Studie beginnt.

Die Anzahl der Anträge auf ärztliche Konsultationen sowie die Anzahl der tatsächlich durchgeführten Konsultationen war 2025 niedriger als im Vorjahr. Tatsächlich wurden 20 Konsultationen von den 5 MedNIS-Konsiliarärzten durchgeführt. Die Auswertung der Fragebögen zur Bewertung durch die Patient:innen 2 und 9 Monate nach der Konsultation sowie durch ihre behandelnden Ärzte ist für die kommenden Monate geplant.

Aus dem Wunsch heraus, zusätzlich zu den ärztlichen Konsultationen einen weiteren Service anzubieten, fand am 20. August 2025 der erste Workshop zum Thema „Gesundheit und Wohlbefinden für Menschen, die empfindlich auf elektromagnetische Wellen reagieren: Erholung – Begegnungen – Hilfsmittel für die Genesung“ statt. Dieser war reich an Austausch und gegenseitigem Lernen.

Das Projekt wird bis 2027 fortgesetzt. Überlegungen zur weiteren Ausrichtung sind im Gange. Unser herzlicher Dank gilt allen, die zur Kontinuität des MedNIS-Projekts beigetragen haben.

Introduction

MedNIS, le Réseau suisse de conseil médical sur le rayonnement non ionisant, est un projet existant depuis 2023 qui soutient les personnes ayant des symptômes en lien avec les champs électromagnétiques. Les objectifs principaux sont :

- 1) d'améliorer la prise en charge des personnes hypersensibles électromagnétiques en Suisse via un réseau de médecins-conseils, formés et accompagnés par MedNIS, auprès desquels les médecins de famille peuvent référer leurs patient·e·s pour une consultation spécialisée ;
- 2) d'améliorer les connaissances scientifiques dans le domaine en récoltant des données auprès des personnes hypersensibles électromagnétiques par le biais d'une cohorte, ainsi que dans le cadre d'un contrôle de qualité des services de MedNIS. Les données sont analysées et les résultats publiés ;
- 3) d'améliorer l'information et les connaissances sur l'hypersensibilité électromagnétique auprès des médecins, de la population générale et des personnes hypersensibles électromagnétiques.

Le projet MedNIS est coordonné par l'Institut de médecine de famille de l'Université de Fribourg sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement OFEV. Il a démarré en 2023 à la suite de la décision du Conseil fédéral en 2020 de mettre en place un tel service. Il s'agit de l'une des mesures d'accompagnement au déploiement de la téléphonie mobile proposées par le groupe de travail « [Téléphonie mobile et rayonnement](#) » (2019).

Équipe de coordination

Directeur de l'Institut de médecine de famille

Prof Dr méd Pierre-Yves Rodondi

Responsable médicale

Dre Diana Walther

Collaboratrice scientifique

Romane Challet

Collaboratrice administrative

Sophie Rigolet

Retour sur l'année 2025

A. Réseau de médecins-conseils

a. Effectif des médecins-conseils

Initialement sept en 2024, quatre médecins-conseils ont choisi de ne pas continuer leur activité avec MedNIS à la fin de l'année 2024 ou au début de l'année 2025. Les raisons ont été multiples. Elles témoignent notamment de la difficulté à intégrer une activité supplémentaire — en particulier une problématique aussi complexe que celle de la sensibilité aux ondes — dans le quotidien de médecins généralistes exerçant en cabinet, déjà confrontés à une charge de travail importante.

Une annonce a été publiée via plusieurs canaux et diffusée largement fin 2024 et début 2025 afin de recruter de nouveaux médecins-conseils. Ces efforts ont abouti à un engagement (Montreux). Par ailleurs, un nouveau médecin-conseil à Locarno s'est annoncé spontanément.

b. Consultations

Le réseau MedNIS compte désormais cinq médecins-conseils (Montreux, Fribourg, Locarno, et deux à Winterthur) couvrant ainsi les trois régions linguistiques du pays. Les médecins-conseils ont pu absorber l'ensemble de la demande de consultation, dont le nombre a été plus faible que l'année dernière.

Les raisons de ce plus faible nombre de consultations ne sont pas entièrement connues, mais plusieurs facteurs auraient pu y contribuer. Premièrement, l'orientation des patient·e·s en amont des consultations a été améliorée, notamment grâce à une information plus claire sur le site internet de MedNIS concernant les attentes à en avoir, ainsi qu'une orientation téléphonique au besoin. En effet, certaines personnes ont pu être conseillées et réorientées directement par la responsable médicale du projet, sans qu'une consultation ne soit finalement jugée nécessaire.

De plus, afin d'épargner aux médecins-conseils certaines tâches administratives chronophages, l'équipe de coordination s'assure, depuis octobre 2024, que l'ensemble des documents nécessaires à la consultation leur soit transmis en amont. Auparavant, ces aspects étaient directement gérés par les médecins-conseils. En raison de cette nouvelle organisation, certaines demandes de consultation n'ont pas abouti faute de réception des documents requis, pourtant essentiels au bon déroulement de la consultation (n=6).

Bien qu'ayant potentiellement réduit le nombre de consultations médicales, ces ajustements ont pu contribuer à l'amélioration des conditions de travail des médecins-conseils, en leur retirant une charge administrative et en garantissant la présence de certains documents nécessaires à la bonne préparation des consultations, tout en permettant une meilleure adéquation entre les consultations et les attentes des patient·e·s.

Depuis la 1^{ère} consultation le 17 octobre 2023 jusqu'au 15 octobre 2025



81 consultations médicales

17 en 2023 (oct.-déc.)

44 en 2024 (janv.-déc.)

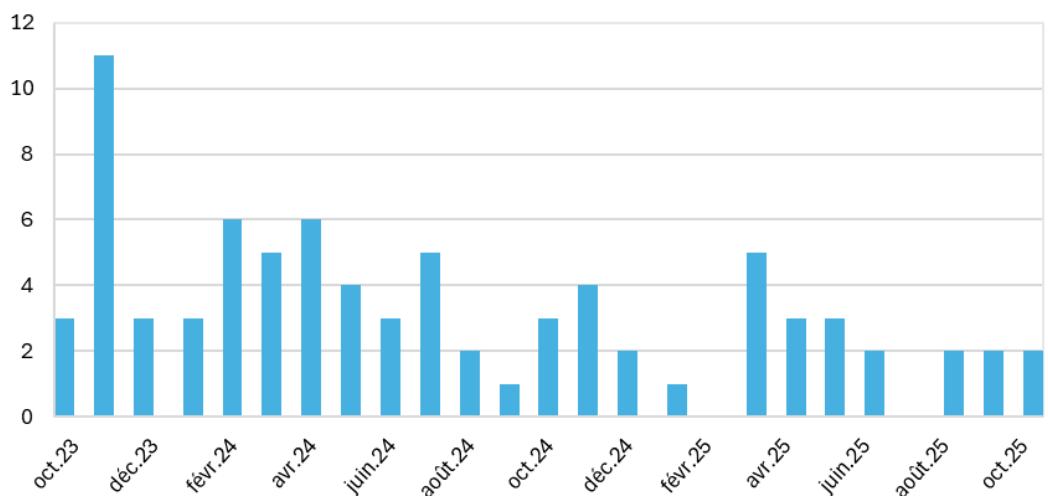
20 en 2025 (janv.-oct.)



57% en Suisse romande (n=46)

43% en Suisse alémanique (n=35)

Nombre de consultations par mois



c. Formation continue des médecins-conseils

Des cercles de qualité ont eu lieu deux fois cette année, un troisième étant prévu en novembre. Ces rencontres incluent l'ensemble des médecins-conseils ainsi que la responsable médicale du projet. Elles permettent d'échanger sur les difficultés et les succès rencontrés lors des consultations médicales, et favorisent un partage de savoir et des propositions de solutions à implémenter.

En plus des cercles de qualité, les médecins-conseils bénéficient d'une journée annuelle de formation continue. Cette journée de conférences, organisée par l'équipe de coordination, a eu lieu le 23 septembre 2025. Elle a réuni de nombreux·ses expert·e·s orateurs·trices dont des scientifiques, des personnes de l'administration publique, des médecins et une coach en santé.

B. Contrôle de qualité

Un contrôle de qualité accompagne le projet depuis le début des consultations afin d'assurer que les services proposés par MedNIS sont adéquats et utiles pour les patient·e·s. La récolte de données s'effectue en continu. Les taux de réponses figurent dans l'encadré ci-dessous.

Du 1^{er} janvier 2025 au 15 octobre 2025

Taux de réponse aux questionnaires suivants :

2 mois post-consultation (patient·e·s) : **63%** (43 reçus/68 envoyés)

2 mois post-consultation (médecins traitants) : **16%** (7 reçus/43 envoyés)

9 mois post-consultation (patient·e·s) : **65%** (35 reçus/54 envoyés)

Certain·e·s patient·e·s ont refusé qu'eux·elles et/ou leur médecin traitant ne reçoive un questionnaire d'évaluation. De ce fait, le nombre de questionnaires envoyés est inférieur au nombre total de consultations médicales effectuées.

Une nouvelle analyse de ces données, prévue pour fin 2025, servira à orienter la suite des services proposés.

C. Cohorte « Étude suisse sur les champs électromagnétiques et la Santé »

a. Questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé »

Le recrutement de nouveaux·elles participant·e·s pour l'étude de cohorte s'est achevé le 22 septembre 2025, au terme de deux années de recrutement. Les participant·e·s disposent toutefois de la possibilité de transmettre leur questionnaire et leur formulaire de consentement jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Comme l'objectif souhaité était de recruter 500 personnes au moins, plusieurs mesures ont été prises en début d'année pour essayer d'y parvenir. Un message soulignant l'importance de chaque participation a notamment été diffusé par de nombreux canaux (p. ex. sur les sites internet de MedNIS, de l'Institut de médecine de famille, de l'Université de Fribourg, de l'OFEV et de Planète Santé). Vingt et une associations suisses actives dans le domaine ont été contactées ou recontactées afin de leur proposer de relayer, au sein de leurs réseaux, un message rédigé par nos soins pour encourager la participation à l'étude. Par ailleurs, l'ensemble des personnes ayant exprimé leur intérêt sans avoir encore pris part à l'étude a été recontacté. Enfin, la thématique a également été abordée par la Radio Télévision Suisse de langue italienne (RSI) dans l'émission *SEIDISERA* et par la Radio Télévision Suisse francophone (RTS) dans l'émission *On en parle*.

Du 1^{er} septembre 2023 au 15 octobre 2025



848 demandes de participation depuis le début du projet



509 individus participant effectivement à la cohorte



46% ont rempli le questionnaire sur papier (232/509)

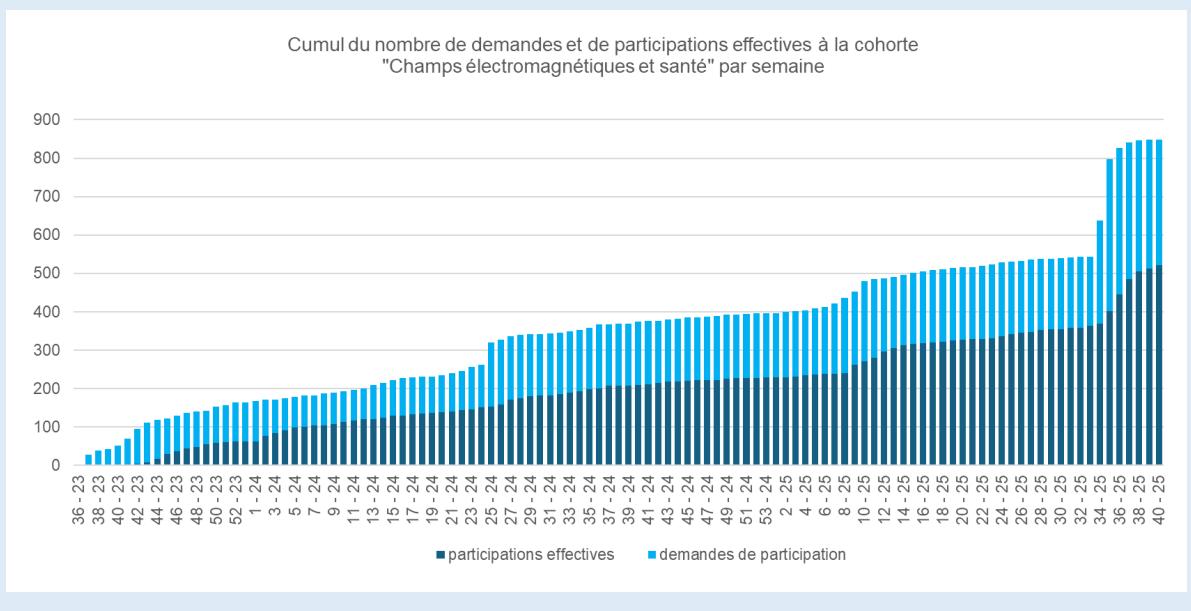


54% ont répondu en ligne (277/509)



60% de taux de réponse total (509/848)

La différence entre les demandes de participation et celles effectives est représentée de manière cumulative depuis le début du projet MedNIS dans le graphique suivant :



L'analyse de quelques réponses au questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé » est disponible ci-dessous. Elle sera également transmise aux participant·e·s souhaitant la recevoir sous la forme d'une newsletter.

L'obtention de ces résultats préliminaires a été possible grâce à l'implication de 442 participant·e·s que nous tenons sincèrement à remercier.

Il s'agit ici d'analyses préliminaires, se basant sur le nombre de questionnaires actuellement saisis sur la plateforme RedCAP au 1^{er} octobre. Le nombre final de participant·e·s devrait donc être légèrement supérieur.



442 participant·e·s



Entre **18 ans** et **93 ans**
58 ans en moyenne

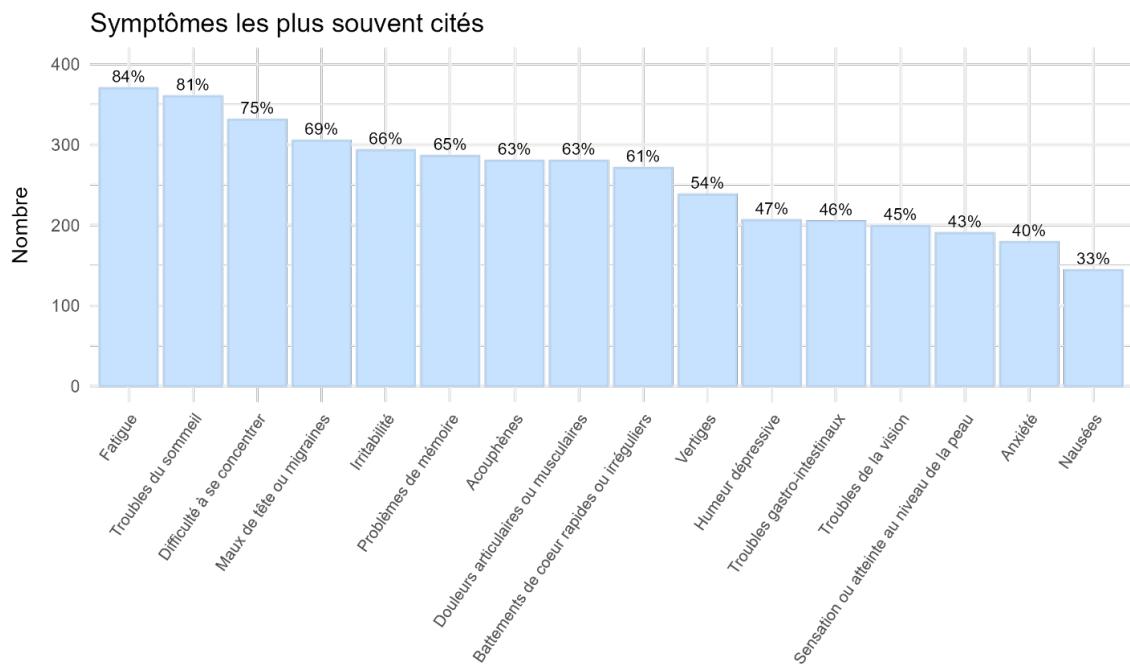


72% de femmes
28% d'hommes



75% germanophones
23% francophones
2% italophones

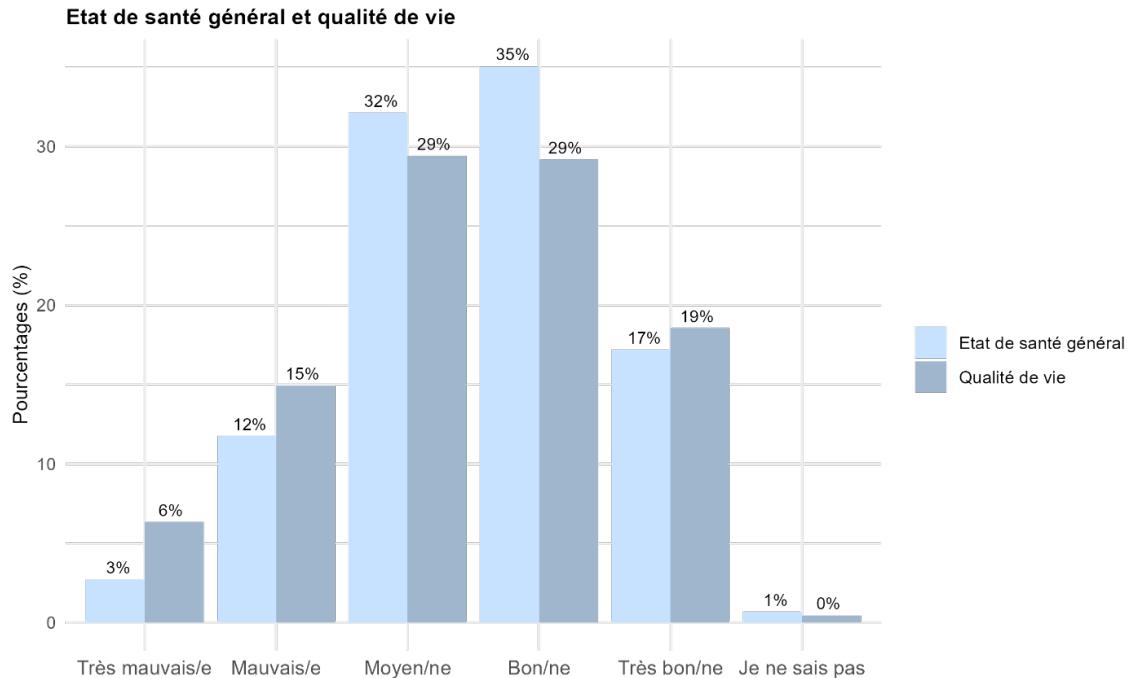
Les symptômes évoqués sont multiples. Le tableau ci-dessous recense le nombre de fois que chaque symptôme a été rapporté, ainsi que le pourcentage de participant·e·s ayant rapporté le symptôme en question. La fatigue, les troubles du sommeil et la difficulté à se concentrer sont les trois symptômes les plus souvent cités : au moins ¾ des participant·e·s en souffrent.



Pour la plupart des participant·e·s (63%), les symptômes ont débuté de manière progressive. Un changement a précédé leur apparition pour la moitié des répondant·e·s. Des événements tels qu'un déménagement, l'installation d'une antenne téléphonique proche du domicile, un nouveau WiFi au domicile, au travail ou chez les voisin·e·s, un accident, une maladie ou une intervention médicale sont cités. Environ 80% des participant·e·s étaient alors en bonne santé et la même proportion n'avait pas connaissance que les champs électromagnétiques (CEM) pourraient avoir un impact sur leur santé. Les participant·e·s ont majoritairement fait le lien

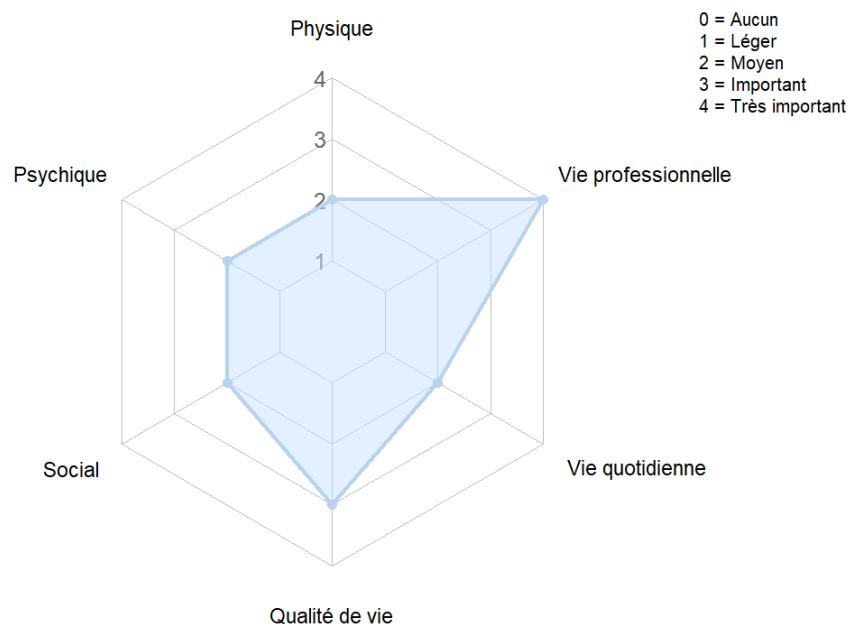
entre leurs problèmes de santé et les CEM dans un second temps, pour la plupart après plus d'un an.

Les participant·e·s annoncent majoritairement un bon état de santé et une qualité de vie bonne/moyenne. Cependant, certain·e·s précisent que c'est le cas uniquement lorsqu'ils ne sont pas exposé·e·s aux CEM.



La vie professionnelle est le domaine le plus impacté par les symptômes en lien avec les CEM. Ceux-ci semblent alors limiter ou compliquer l'accès à un emploi, ou rendent plus difficile la possibilité de le conserver. Cette situation est notamment due à la présence ambiante des CEM sur les lieux de travail.

Impact des problèmes de santé en lien avec les CEM - valeurs modales



Plus la zone colorée est grande, plus elle signifie un impact élevé des problèmes de santé en lien avec les champs électromagnétiques selon les six dimensions mentionnées.

L'évitement de lieux ou de situations, le changement d'appareils ou de leur utilisation et la réalisation de mesures des CEM (à domicile ou au travail) sont les actions les plus souvent mises en place pour réduire les symptômes liés aux CEM par les participant·e·s. Celles considérées comme les plus efficaces sont l'évitement de lieux ou de situations, le déménagement ou les adaptations architecturales ou électriques. Cependant, ces actions peuvent être contraignantes et coûteuses, et avoir un impact fort sur la vie des individus. Certaines peuvent être très difficiles à mettre en place, comme trouver un lieu d'habitat adapté.

Les consultations en médecine complémentaire et les consultations médicales classiques sont les actions évaluées comme étant les moins efficaces. Cela montre que l'aide apportée actuellement par le domaine médical n'est pas considérée comme adéquate, ou suffisante, afin d'apporter du soulagement aux personnes ayant des symptômes en lien avec les CEM.

De plus amples analyses seront effectuées et publiées en libre accès dans des journaux scientifiques, ainsi que sur notre site internet www.mednis.ch.

b. Questionnaire de suivi « Champs électromagnétiques et Santé – 2 »

En 2025, l'équipe de coordination a élaboré le questionnaire de suivi destiné aux participant·e·s de l'étude de cohorte. Celui-ci a été traduit afin d'être disponible dans les trois principales langues nationales.

Le questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé – 2 » permettra d'approfondir la compréhension du vécu des personnes ayant ou ayant eu des symptômes en lien avec les champs électromagnétiques. Il inclut des outils standardisés et réutilise certaines questions du questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé » afin de permettre une comparaison dans le temps. Les domaines explorés sont les symptômes et leur impact sur la santé et le bien-être, les facteurs déclencheurs, les sources problématiques, les mesures prises pour atténuer les symptômes et leur impact, le rapport avec le monde médical, ainsi que les facteurs associés à cette condition.

Conformément à la procédure habituelle pour les projets de recherche impliquant des êtres humains, ce nouveau questionnaire a été soumis à la commission d'éthique le 13 octobre 2025. Une fois l'approbation obtenue, il sera transmis à l'ensemble des participant·e·s consentants de la cohorte. Leur participation, essentielle à la qualité scientifique et à la continuité de l'étude, est vivement encouragée.

D. Nouveautés

a. « Atelier santé et bien-être pour personnes sensibles aux ondes électromagnétiques : Ressourcement – Rencontres – Outils pour le rétablissement » :

Cet atelier avait pour objectif d'accompagner un groupe de personnes, le temps d'une journée, en leur proposant d'apprendre et d'expérimenter des pratiques favorisant le rétablissement. Il s'est déroulé le 20 août 2025 avec 6 participant·e·s dans un environnement bienveillant, pauvre en ondes et propice à l'exploration et au partage. Ce fut une expérience riche pour les participant·e·s, ainsi que pour l'équipe de coordination. Les apprentissages tirés de cette première expérience orienteront d'éventuelles offres futures.

Conclusions

L'année 2025 a été une étape charnière pour le projet MedNIS, marquée par la clôture de la période de recrutement pour l'étude de cohorte. Le nombre de participant·e·s recruté·e·s au cours de ces deux dernières années dépasse le seuil des 500 visé. Grâce à leurs réponses au questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé », une analyse préliminaire a pu être effectuée. En résumé, pour la majorité des participant·e·s, le début des symptômes a été progressif, à la suite d'un changement, lorsqu'ils étaient en bonne santé et sans savoir que les CEM pouvaient influencer leur santé. Ils n'ont donc pas pu immédiatement les désigner comme la cause de leurs symptômes.

Le développement du questionnaire de suivi, ainsi que sa soumission à la commission d'éthique, ont représenté des étapes importantes dans l'avancée de l'étude.

Parallèlement, l'année a été marquée par des changements au sein de l'équipe médicale, avec le départ de certains médecins-conseils et l'arrivée de nouveaux.

La réorganisation des tâches, initiée précédemment, a probablement eu un impact sur l'orientation de certain·e·s patient·e·s, entraînant une diminution du nombre de consultations réalisées. Malgré ces ajustements, la récolte de données à travers les contrôles de qualité s'est poursuivie de manière régulière et les analyses sont attendues prochainement.

Enfin, la tenue du premier atelier « Santé et bien-être pour personnes sensibles aux ondes électromagnétiques : Ressourcement – Rencontres – Outils pour le rétablissement » a favorisé des échanges fructueux entre les participant·e·s et avec l'équipe de coordination et a permis l'expérimentation d'un nouveau service pour l'accompagnement des personnes ayant des symptômes en lien avec les champs électromagnétiques.

Perspectives

L'année 2026 marquera le début d'une nouvelle étape dans l'étude de cohorte MedNIS. En effet, les deux dernières années ayant été principalement dédiées au recrutement de participant·e·s pour répondre au questionnaire initial « Champs électromagnétiques et Santé », c'est désormais le questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé – 2 » qui leur sera distribué. Ce dernier, également ouvert aux individus ne souffrant plus de symptômes en lien avec les champs électromagnétiques, permettra d'ajouter une dimension temporelle aux analyses initiales, en plus de scores validés.

Les analyses finales des données du questionnaire initial seront effectuées, puis mises en relation avec celles du second questionnaire dès que celles-ci seront disponibles. Les résultats seront partagés en libre accès dans des journaux scientifiques, ainsi que sur notre site internet www.mednis.ch.

En parallèle, les médecins-conseils continueront de proposer des consultations médicales spécialisées. Une analyse plus fine des données récoltées par les questionnaires du contrôle de qualité permettra d'orienter la suite de ce service.

Le financement du projet par l'OFEV couvre la période de 2026 à la fin de 2027. L'équipe de coordination mène déjà des réflexions pour l'après-2027.

Remerciements

Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à tous nos partenaires publics et privés et leur transmettons notre reconnaissance pour leur confiance et leur soutien.

- Médecins en faveur de l'environnement MfE
- Les associations de protection
- Les associations de personnes concernées par l'hypersensibilité électromagnétique
- L'Office fédéral de l'environnement OFEV
- L'Office fédéral de la santé publique OFSP
- L'Observatoire valaisan de la santé OVS

Nous tenons à présenter aussi toute notre gratitude aux médecins-conseils MedNIS, qui, par leur fidèle collaboration et leur travail minutieux, assurent le bon déroulement des consultations médicales du Réseau suisse de conseil médical sur le rayonnement non ionisant.

- Nicola Bianda, Locarno
- Myriam Birchmeier, Montreux
- Manfred G. Müller, Winterthur
- Marie-Eve Müller, Fribourg
- Cornel Wick, Winterthur

Nous souhaitons remercier tout particulièrement l'ensemble des patient·e·s du réseau MedNIS et les participant·e·s de l'« Étude suisse sur les champs électromagnétiques et la santé » pour leur courage, leur confiance, leur collaboration et leur soutien.

Et finalement, notre gratitude va aux nombreux·ses expert·e·s en Suisse et ailleurs ayant contribué à l'existence de MedNIS en partageant leur expérience et leur savoir sans lesquels la réalisation de ce projet n'aurait pas été possible.

Financement

Ce projet est financé par l'OFEV, contrats 00.5084.PZ / C07D78C92 et 19.0094.PJ / 91410F69D.



Schweizerisches medizinisches Beratungsnetz für nichtionisierende Strahlung
Réseau suisse de conseil médical sur le rayonnement non ionisant
Rete svizzera di consulenza medica sulle radiazioni non ionizzanti



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Institut de médecine de famille
Université de Fribourg
Route des Arsenaux 41
1700 Fribourg

mednis@hin.ch
+41 26 300 94 60
www.mednis.ch